

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 15 (1870)
Heft: 21

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

— Les établissements des forges et chantiers de la Méditerranée, à Marseille, à la Ciotat et à la Seyne, ont cessé d'urgence tous les travaux de construction navale pour se livrer entièrement à la fabrication des canons et des mitrailleuses. Grâce aux immenses ressources de ces usines, elles ont pu s'engager à livrer pour le 15 novembre 20 batteries d'artillerie légère, soit 120 canons rayés du calibre de 8, plus 100 mitrailleuses, le tout monté sur affûts avec avant-trains et généralement tous les accessoires composant un parc d'artillerie prêt à être attelé pour entrer en ligne de bataille.

— Voici les postes de combat assignés à la garde nationale de Lyon et de la banlieu par son commandant en chef, le général Alexandre :

La redoute d'Oullins sera défendue par les gardes nationaux d'Oullins et de Saint-Genis-Laval ;

La batterie de la Mulatière et les lignes de Bellevue à Sainte-Foy, par la compagnie de Sainte-Foy, les 1^{er}, 2^e et 5^e bataillons ;

Les lignes de Francheville, par la garde nationale de Francheville et le 15^e bataillon ;

Les Massues, par la compagnie de la Demi-Lune, les 3^e et 14^e bataillons ;

L'ouvrage de Châlin, par la compagnie d'Ecully et le 7^e bataillon ;

Les batteries du Mont-d'Or, par la compagnie de Saint-Romain et Saint-Didier ;

La redoute de Capon, par la compagnie de Saint-Cyr et du Mont-d'Or ;

La Sauvagère, par la compagnie de Saint-Rambert ;

Le 6^e bataillon concourra à la défense des batteries du Mont-d'Or et des redoutes de Capon et de la Sauvagère ;

La Remillote sera défendue par le 13^e bataillon ;

La Pape, par le 25^e bataillon ;

La ligne de Cuire, par le 9^e bataillon ;

Les redoutes du Vernay et des Marronniers, par le 10^e bataillon ;

Les Mercières, par le 11^e bataillon ;

Les batteries de Saint-Clair, par le 12^e bataillon ;

La ligne de la Tête-d'Or, par le 4^e et 8^e bataillon ;

La ligne de défense de Cusset, par le 16^e et 17^e bataillons ;

La redoute de Cusset, par le 18^e bataillon ;

L'ouvrage de Bron, numéro 20, par le 19^e bataillon ;

La redoute du Montchat, par le 20^e bataillon ;

Les ouvrages de Saint-Fons, par le 21^e bataillon ;

Les ouvrages de Venissieux, numéro 23 et 24, par la compagnie de Venissieux et le 22^e bataillon ;

Les ouvrages de Bron, numéros 21 et 22, par le 23^e bataillon ;

L'ouvrage de Bron, numéro 19, par le 24^e bataillon ;

Le 7^e bataillon fournira 400 hommes à Châlin ; le 14^e bataillon, 400 hommes aux Massues ; le 23^e bataillon, 400 hommes à Saint-Fons, tous rendus sur les chantiers à neuf heures du matin, sans armes (tenue du travail).

Le service des postes de la ville sera fait par les gardes nationaux qui, par leur âge ou leur position de santé, ne peuvent pas concourir activement à la défense des ouvrages avancés.

— Le général Michel, nommé au commandement des forces de l'Est, en remplacement du général Cambriels, est arrivé le matin du 1^{er} novembre à Besançon, venant de Tours. Belfort est bloqué et canonné depuis le 6 novembre. Montbéliard, Delle et autres localités de la frontière suisse sont occupés par des détachements allemands.

IL VIENT DE PARAITRE

chez CHANTRENS, éditeur, à Lausanne, et chez les principaux libraires de la Suisse :

ÉTUDES D'HISTOIRE MILITAIRE

Temps modernes jusqu'à la fin du règne de Louis XIV

par Ferdinand LECOMTE, colonel fédéral suisse.

2^{me} édition, augmentée d'un

avant-propos sur la guerre de 1870.

1 vol. in-8°. Prix : 5 francs.